

“On a la preuve que la N-VA manque de loyauté fédérale”

■ Le chef de groupe CDH au Sénat dénonce un blocage nationaliste dans l'assemblée.

Entretien **Antoine Clevers**

Le feu couve-t-il dans la Maison Belgique? François Desquesnes, chef de groupe CDH au Sénat, tire en tout cas la sonnette d'alarme. Selon lui, “on a la preuve par ‘A+B’ que la N-VA ne veut plus de la Belgique. Dès qu'un élément apparaît, montrant que notre fédéralisme peut fonctionner, les nationalistes freinent de quatre fers”.

L'objet de son ire: les retards pris dans la détermination du rôle du Sénat, dans sa nouvelle mouture.

“Nous avons déjà eu trois réunions du bureau de l'assemblée, ainsi que des bilatérales entre les partis et la présidente” (Sabine de Bethune - CD&V), indique M. Desquesnes. “On voit un champ de compromis se dessiner. Nous devions avoir une réunion lundi dernier, le 29 septembre, pour conclure, mais elle a été reportée à ce lundi 6 octobre. Et voilà qu'elle est à nouveau reportée... Ça commence à bien faire. Certains, visiblement, ne veulent pas que le Sénat travaille et avance. Et que ce soit clair: je vise la N-VA! On sent que le CD&V, l'Open VLD et le MR sont prêts à trancher, mais ils sont les otages de la N-VA dans la négociation pour le gouvernement fédéral. Ils n'osent pas sortir du bois.”

Nouvelles compétences

La sixième réforme de l'Etat a transformé la Haute Assemblée en une chambre des Régions et des Communautés. Elle comprend à présent soixante membres, à savoir cinquante issus des parlements des entités fédérées et dix sénateurs cooptés. Parallèlement, “ses compétences ont été redéfinies”, rappelle François Desquesnes, qui est aussi député wallon.

Dans son rôle législatif, le Sénat est compétent, sur un pied d'égalité avec la Chambre des représentants, en matière de révision de la Constitution, de modification des lois spéciales et de la loi de financement. Ainsi que “certains autres points plus ponctuels, comme la désignation de hauts magistrats”. En outre, ajoute le chef de groupe CDH, “il a reçu une nouvelle compétence qui consiste à produire des rapports d'informations”, c'est-à-dire des études sur divers thèmes.

Lesquels précisément et selon quelle procédure? C'est l'un des enjeux de la négociation au sein du bureau du Sénat. Il s'agit également “d'organiser les travaux, de répartir les compétences dans les commissions, d'établir des règles pour le dépôt des questions parlementaires, etc.”.

“Il y a la version minimaliste, celle de la N-VA, qui consiste à dire que le Sénat ne peut produire des rapports que dans les matières qui lui sont spécifiquement attribuées. Ce qui n'a jamais été précisé dans les travaux préparatoires à la réforme du Sénat. Et puis, il y a la version maximaliste selon laquelle il n'y a pas de limite aux compétences politiques de l'assemblée. Elle pourrait établir des rapports dans tous les domaines.”

Fédéralisme de coopération

“En ce qui me concerne, dit François Desquesnes, je pense que la sixième réforme de l'Etat repense le Sénat comme un outil permettant de créer un lien entre le fédéral et les entités fédérées, notamment sur les compétences décomposées entre fédéral et régions - Justice ou Mobilité, par exemple. Nous pourrions identifier quelques thèmes devant faire l'objet d'une investigation approfondie, dans le but de mieux faire fonctionner la Maison Belgique...” Et c'est là que ça coïncide pour la N-VA, selon l'humaniste, “parce que ce

serait donner sa chance à un vrai fédéralisme de coopération”.

“La N-VA a une position ambiguë. Dans sa composition, le Sénat est essentiellement représenté par des élus régionaux. C'est le lieu où ils peuvent exprimer leur point de vue sur l'échelon fédéral. Mais le gros défaut du Sénat, pour les nationalistes, c'est qu'il représente la Belgique dans son ensemble. Or, dans leur chef, tout ce qui représente notre pays est à proscrire...”

Contrôler le Comité de concertation

Et de citer des exemples. “En tant qu'assemblée nationale, le Sénat reçoit des invitations à participer à des événements internationaux. Ce fut le cas pour la récente réunion européenne à Rome sur l'agriculture. C'était l'occasion pour des élus régionaux de s'exprimer sur le sujet au niveau européen. La N-VA a refusé d'envoyer quelqu'un parce que c'eût été en tant que représentant belge... Dans un autre registre, aujourd'hui, il n'existe pas de contrôle parlementaire sur l'action du Comité de concertation (NdLR, réunion entre le gouvernement fédéral et ceux des entités fédérées). Le Sénat pourrait être le lieu, non pas de contrôle, mais au moins de dialogue à cet égard. Ce serait l'occasion de vider des questions parfois mal comprises d'une communauté à l'autre. Mais la N-VA bloque...”

“On nous a dit que tous les partenaires du futur gouvernement fédéral exécuteraient loyalement la sixième réforme de l'Etat, conclut François Desquesnes. On voit ça coïncider déjà... La N-VA met la pression sur les futurs kamikazes “suédois” pour réduire à peau de chagrin le rôle du Sénat. C'est la manifestation claire du manque de loyauté fédérale de la N-VA.”

“On sent que le CD&V, l'Open VLD et le MR sont prêts à trancher, mais ils sont les otages de la N-VA.”

FRANÇOIS DESQUESNES
Chef de groupe CDH au Sénat.